

# ADHÉSION 2020-2021

Nom .....  
 Nom de jeune fille .....  
 Prénom .....  
 Date de naissance          
 Adresse .....  
 Code postal      Ville .....  
 Tel. fixe ..... Tel. portable .....  
 Adresse mail : .....

## VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE

- Hors Classe     Classe Normale     Retraité  
 Stagiaire     Classe exceptionnelle
- 
- PLP     AED/EAP/AESH     Professeur Contractuel  
 CPE     Sans solde     DDFPT
- Discipline .....  Autre .....

## VOTRE ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE 2020/2021

- Lycée Professionnel     SEGPA (Collège)  
 Lycée Polyvalent (SEP)     EREA  
 Autre .....
- Nom d'Établissement : .....  
 Ville : ..... Académie : .....

### JE CALCULE MA COTISATION

échelon : ..... tarif : ..... quotité : .....

Cotisation : **quotité x tarif =**

Je choisis le mensuel papier du SNETAA-FO :

- OUI + 25 €** (pour frais de traitement et de port)  
 **NON** (merci de bien indiquer votre adresse mail)    **TOTAL : ..... €**

À retourner dûment complétée et accompagnée de votre chèque au SNETAA-FO 24 rue d'Aumale, 75009 Paris

### MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Ma cotisation est un paiement récurrent qui sera prélevé le 1<sup>er</sup> du mois. Je suis libre de modifier, suspendre ou arrêter ce prélèvement à tout moment.

#### COMPTE À DÉBITER

IBAN - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

BIC - CODE D'IDENTIFICATION BANCAIRE  
  
 Le code BIC peut contenir 8 ou 11 caractères.

**N'OUBLIEZ PAS DE  
 JOINDRE VOTRE RIB AVEC  
 VOS CODES IBAN ET BIC !**

Fait à : .....  
 Le

SIGNATURE (obligatoire) :

Nom et adresse du créancier :  
 SNETAA-FO, 24 rue d'Aumale - 75009 Paris  
 N° Identifiant Créancier (ICS) : FR23ZZZ540565

## VOUS ÊTES ÉLIGIBLE À L'OFFRE DE PARRAINAGE ? PROFITEZ-EN MAINTENANT !

### L'IDENTITÉ DU PARRAIN (FACULTATIF)

Nom .....  
 Prénom .....  
 Académie .....  
 Code de parrainage\* .....

Le code de parrainage est un code unique adressé par e-mail à chaque adhérent du SNETAA-FO durant l'année 2020-2021. Si votre parrain ne l'a pas reçu, demandez lui de contacter le SNETAA-FO par email à communication@snetaa.org ! **Ne peut être parrainé toute personne ayant été adhérent au SNETAA-FO après septembre 2019. Le nouvel adhérent doit être titulaire en activité.**



En signant ce formulaire mandat, vous autorisez le SNETAA-FO à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions du SNETAA-FO. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus vite dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Sauf avis contraire de votre part, la cotisation sera renouvelée en 12 mensualités de septembre à août. Le nombre de prélèvements dépendra de la date d'adhésion. Ex : si vous adhérez en janvier, la cotisation complète sera prélevée de février à août, en sept fois.

## TARIF GUYANE, GUADELOUPE, MARTINIQUE, ST.PIERRE & MIQUELON, WALLIS ET FUTUNA, ÉTRANGER

Éch.	Classe normale	Hors classe	Classe exceptionnelle	Non-titulaires	
1	144 €	286 €	338 €	<b>Indice</b>	<b>Cotisation</b>
2	197 €	297 €	356 €	moins de 450	93 €
3	207 €	320 €	370 €	de 450 à 500	119 €
4	221 €	342 €	389 €	de 500 à 700	144 €
5	233 €	365 €		au delà de 700	171 €
6	246 €	383 €		<b>Cotisations Uniques</b>	
7	257 €	387 €		Sans solde	34€
8	273 €		HE-A 1 : 409 €	AED/EAP/AESH	56€
9	287 €		HE-A 2 : 425 €	Stagiaires	113€
10	304 €		HE-A 3 : 445 €	Retraités titulaires	150€
11	326 €			Retraités contractuels	56€

## POURQUOI SOUTENIR NOS ACTIONS ?

Une cotisation annuelle au SNETAA-FO de **144 €** ne vous coûte finalement que **48,96 €** après déduction fiscale, soit **4,08 € par mois !** C'est l'équivalent de 4 baguettes de pain !



Un syndicat, c'est comme la santé, on en prend soin !  
**Alors, ADHÉREZ AU SNETAA-FO !**

OPÉRATION SPÉCIALE

# Parrainage Militant

- POUR LE PARRAIN - (DÉJÀ ADHÉRENT)

**40€ DE RÉDUCTION**  
SUR SON ADHÉSION 2021-2022,  
40€ PAR FILLEUL CUMULABLE DANS LA  
LIMITE DU COÛT DE SON ADHÉSION

LE PARRAIN REÇOIT SON CODE  
DE PARRAINAGE PAR MAIL ET EN  
FAIT PROFITER SES COLLÈGUES

LE PARRAIN DOIT ÊTRE À JOUR  
DE COTISATION

LE PARRAIN PEUT CUMULER LES  
PARRAINAGES DANS LA LIMITE  
DU COÛT DE SA COTISATION  
2021-2022

- POUR LE FILLEUL - (NOUVEL ADHÉRENT)

**40€ DE RÉDUCTION**  
SUR SON ADHÉSION 2020-2021

OFFRE VALABLE POUR TOUT  
NOUVEL ADHÉRENT TITULAIRE  
EN ACTIVITÉ N'AYANT JAMAIS  
ADHÉRÉ AU SNETAA OU N'AYANT  
PAS ADHÉRÉ PENDANT LES DEUX  
DERNIÈRES ANNÉES

LE FILLEUL UTILISE  
LE CODE DU PARRAIN  
LORS DE SON INSCRIPTION ET  
PROFITE D'UNE RÉDUCTION  
IMMÉDIATE DE 40€ SUR  
SA COTISATION  
2020-2021

Tous ensemble avec le

# metaa

FO

SYNDIQUEZ-VOUS!

VALABLE JUSQU'AU 30 JUIN 2021